Réunion plénière 2021 des enseignants d'Arts appliqués de l'Académie de Martinique

Evaluation des arts appliqués et cultures artistiques en CAP

Évaluation en CAP

Modalités d'évaluation :

Épreuve ponctuelle écrite - durée 1 h 30

Le sujet est composé de documents visuels et d'une demande relative aux phases d'expérimentation et de réalisation d'une démarche de création design, qui prennent en compte le secteur professionnel du candidat (secteur des services ou de la production).

- Dans une première phase, le candidat est amené à transférer des notions dans des propositions graphiques ou en volume en relation avec un problème de design et les commenter brièvement par écrit.
- Dans une deuxième phase, le candidat est amené à :
 - . **opérer un choix** parmi des propositions en relation avec un problème de design ;
 - . **développer** et **préciser graphiquement** une piste créative en la commentant brièvement par écrit.

CAP avec épreuve facultative "Arts appliqués et Culture artistiques"

CAP:

- ARMURERIE
- ARTS DE LA DENTELLE
- CHARPENTIER BOIS
- CONSTRUCTEUR BOIS
- MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE
- MENUISIER INSTALLATEUR
- TAPISSERIE D'AMMEUBLEMENT
- SIGNALÉTIQUE ET DÉCORS GRAPHIQUES
- ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF
- ARTS ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE
- ARTS DE LA RELIURE
- ÉBÉNISTE
- ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF
- ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE



CAP avec épreuve facultative "Arts appliqués et Culture artistiques" : sujet « 0 »

..\TVP\Nouveaux programmes\Sujet 0 CAP\A3_E6 Arts appliqués et cultures artistiques-1.V7.pdf

Diapositive 5

R1 Rectorat; 14/04/2021

R2 Rectorat; 14/04/2021

Evaluation des arts appliqués et cultures artistiques en baccalauréat

Contrôle en cours de formation (CCF)

- Trois situations d'évaluation, individualisées ou collectives.
- Organisées au cours de la dernière année de formation.
- Chaque situation d'évaluation porte sur une des phases d'une démarche de projet.
- Elles peuvent être consécutives ou espacées dans le temps.
- Elles sont réalisées dans le cadre de l'enseignement, sur une durée totale comprise entre deux heures et quatre heures.
- Elles sont complémentaires mais pas obligatoirement liées.
- Elles **peuvent prendre appui sur un ou des projets** conduit(s) dans le cours de l'année scolaire.
- En complément des **productions graphiques, numériques ou volumiques attendues, l'expression orale** est favorisée.

Première situation d'évaluation (notée sur 6 points)

Le candidat répond à un cahier des charges de projet dans sa **phase d'investigation**. Il est conduit à :

- mener une recherche documentaire ;
- mener une étude portant prioritairement sur l'un des trois domaines du design ;
- établir des constats sous la forme de productions graphiques,
 volumiques ou numériques.

Deuxième situation d'évaluation (notée sur 8 points)

Le candidat répond à un cahier des charges de projet dans sa **phase d'expérimentation**. Il est amené à :

- proposer plusieurs intentions en réponse à un problème posé lié à l'un des trois domaines du design, argumenter;
- traduire des intentions de manière graphique, volumique ou numérique.

Troisième situation d'évaluation (notée sur 6 points)

Le candidat répond à un cahier des charges de projet dans sa **phase de réalisation**. Il est incité à :

- opérer un choix parmi des solutions envisagées en réponse à un problème de design ;
- développer et préciser une proposition sous la forme d'une réalisation graphique, volumique ou numérique, argumentée.

Les trois situations d'évaluation sont notées sur 20 points

Epreuve ponctuelle (notée sur 20) – Durée: 2 heures

Le sujet est composé d'un ensemble de documents visuels **qui prend en compte le secteur professionnel du candida**t (secteur des services ou de la production), assorti de consignes précises.

Première phase (notée sur 6 points) :

- recherche documentaire ;
- étude portant prioritairement sur l'un des trois domaines du design ;
- constats sous la forme de productions graphiques, volumiques ou numériques.

Seconde phase (notée sur 8 points :

- proposition argumentée de plusieurs intentions ;
- traduction des intention de manière graphique, volumique ou numérique.

Troisième phase (notée sur 6 points) :

- choix parmi des solutions envisagées en réponse à un problème de design;
- développement et précision d'une proposition sous la forme d'une réalisation graphique, volumique ou numérique, argumentée.

Evaluation du chef-d'oeuvre en CAP

Evaluation du chef d'œuvre en CAP

Modalités d'évaluation pour les centres de formation habilités au CCF :

- 1ère partie de la note (50%) : moyenne des notes figurant au livret de formation ou au livret scolaire.
- 2ème partie de la note (50%) : oral de présentation.

Modalités d'évaluation en ponctuel :

 Les candidats sont intégralement évalués lors de <u>l'oral de présentation</u> du chef d'œuvre.

Déroulement de l'oral de présentation :

- Tous les candidats passent l'oral de présentation.
- Durée : durée globale de 10 minutes avec une répartition indicative de 5 minutes de présentation et 5 minutes de questions.
- Support : Le candidat peut prendre appui sur un support de cinq pages maximum. Le support n'est pas évalué et sa consultation ne peut être exigée par la commission. Ce support ne doit pas nécessiter l'utilisation de technologie ou matériels particuliers.

Evaluation du chef d'œuvre en CAP

L'oral : Présentation et échange à partir de questions, il comprend les aspects suivants :

- Présentation du candidat : diplôme et spécialité préparée.
- Exposé de la démarche de réalisation de son chef d'œuvre et, s'il se rattache à un projet collectif, de sa part individuelle prise dans le projet.
- Difficultés et aspects positifs du projet.
- Avis du candidat sur la production ainsi réalisée et son appréciation quant aux possibilités d'amélioration ou perspectives de développement à y apporter.

Commission d'évaluation

- CCF: Composée d'un professeur d'enseignement général et d'un professeur d'enseignement professionnel. Un des évaluateurs est un de ceux qui ont suivi la réalisation du chef d'œuvre.
- Ponctuel : Composée de deux professeurs obligatoirement issus d'un établissement public, d'un établissement privé sous contrat ou d'un centre de formation d'apprentis habilité à pratiquer le contrôle en cours de formation.

Réalisation du chef d'œuvre – Certificat d'aptitude professionnelle **GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ORAL - SESSION 202_** Arrêté du 28 novembre 2019 CANDIDAT.E N° d'identification du candidat : Nom: Prénom(s): Intitulé du diplôme préparé : Date et lieu de naissance : COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION Nom Prénom Discipline enseignée Signature Intitulé du chef d'œuvre présenté : □ Projet collectif ou Projet individuel Date de l'évaluation :

	Justification du degré de maîtrise des compéte (à renseigner obligatoirement pour toute note inférieur			
NOTE SUR 20	/ 20			

Grille d'aide à l'évaluation permettant de déterminer le profil du candidat.e au regard de son degré de maîtrise des compétences et capacités développées dans la réalisation du chef-d'œuvre.

Capacités		Critères d'évaluation	NM	IM	M	ВМ
1	Capacité à relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chefd'œuvre : objectifs, étapes, acteurs et partenaires, part individuelle investie dans le projet	Hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet.				
		Clarté de la présentation et la pertinence des termes utilisés.				
		Respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation.				
		Identification claire, précise et restituée objectivement des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet.				
2	Aptitude à apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.	Identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non.				
		Mise en avant des aspects positifs ou présentant des difficultés rencontrées au long du projet.				
3	Aptitude à faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre.	Émission d'un avis ou ressenti personnel sur le chef- d'œuvre entrepris.				
		Mise en exergue de la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat.				
4	Aptitude à s'adapter à ses interlocuteurs et à la situation	Écoute et prise en compte des questions et remarques. Réactivité.				

NM: Non Maîtrisées/ IM: Insuffisamment Maîtrisées / M: Maîtrisées / BM: Bien Maîtrisée

Ouverture de la co-intervention aux arts appliqués et cultures artistiques en terminale baccalauréat

Ouverture de la co-intervention en terminale bac

En terminale, les heures en co-intervention peuvent être conjointement assurées par le professeur d'enseignement professionnel et par le professeur enseignant :

- le français, l'histoire-géographie et enseignement moral et civique, les mathématiques, la physique-chimie (selon la spécialité) ;
- la langue vivante A ou B (selon la spécialité) :
- les arts appliqués et culture artistique ;
- l'éducation physique et sportive.

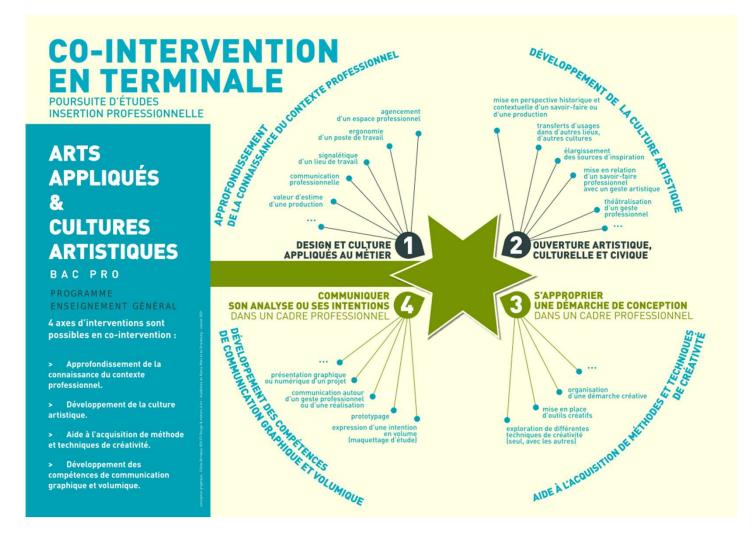
Les heures prévues en co-intervention peuvent également être utilisées pour :

- la mise en place d'un atelier de philosophie;
- le renforcement de l'horaire dédié à l'accompagnement de l'élève pour son projet :
 - d'insertion professionnelle ;
 - de poursuite d'études après le baccalauréat.



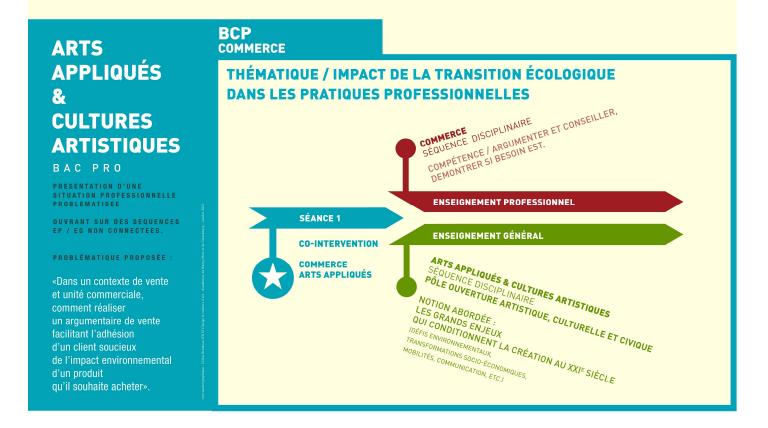








CO-INTERVENTION EN TERMINALE







choisir des outils adaptés
 structurer et présenter une communication





Réunion plénière fractionnée 2021 des enseignants d'Arts appliqués de l'Académie de Martinique